

B U R K I N A - F A S O

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

**INDICE HARMONISE
DES PRIX A LA CONSOMMATION (I.H.P.C.)
POUR LES PAYS MEMBRES DE L'U.E.M.O.A.
FEVRIER 1999**

AVERTISSEMENT

Depuis le 1er janvier 1998, l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) remplace l'indice des prix à la consommation africaine (IPC) calculé par l'INSD dans la ville de Ouagadougou.

Ce nouvel indice est plus performant que le précédent, dont la base datait de 1980, grâce à l'utilisation d'une nomenclature internationale et récente, des pondérations actualisées (datant de 1996), une collecte des prix améliorée et des calculs plus précis. Cet indice est dit harmonisé car le même instrument de mesure de l'évolution des prix a été mis en place dans les sept pays membres de l'UEMOA.

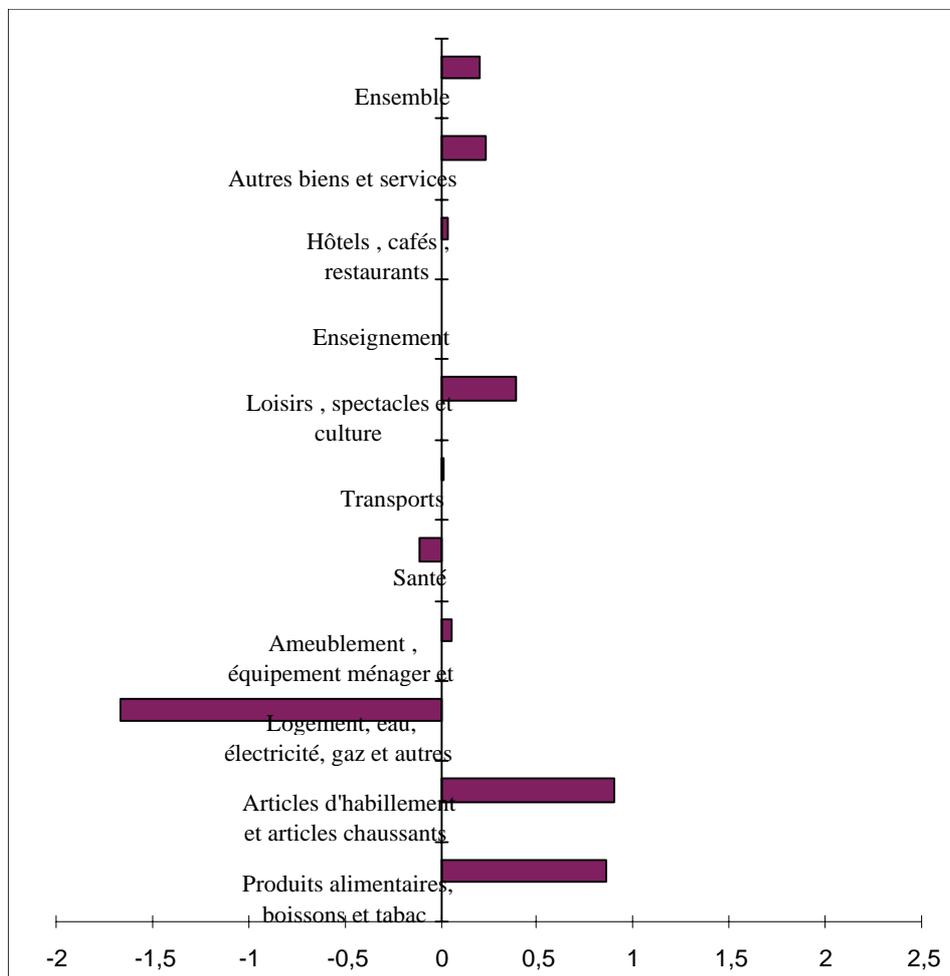
Une note méthodologique décrit brièvement cet indice harmonisé en page 4.

N° 02 - Mois de Février 1999

(Base 100 : année 1996)

	Pondérations	Indice pour les mois de					Variations en %		
		Fév. 1998	Nov. 1998	Déc. 1998	Jan. 1999	Fév. 1999	du dernier mois	des 3 derniers mois	des 12 derniers mois
INDICE GLOBAL	10000	104,3	108,2	105,2	104,7	104,9	0,2	-3,0	0,7
I- Produits alimentaires, boissons, tabacs	3392	104,9	113,3	104,8	102,8	103,7	0,9	-8,4	-1,1
II- Articles d'habillement et articles chaussants	635	105,5	105,0	105,0	106,7	107,6	0,9	2,5	2,0
III- Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	1050	101,8	104,0	102,9	103,8	102,1	-1,7	-1,8	0,3
IV- Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison	666	104,5	105,2	105,2	105,2	105,2	0,1	0,0	0,7
V- Santé	419	98,7	94,6	95,4	92,6	92,5	-0,1	-2,2	-6,3
VI- Transports	1557	102,0	100,6	100,6	100,0	100,0	0,0	-0,6	-2,0
VII- Loisirs, Spectacles et culture	394	100,5	100,9	100,9	100,8	101,2	0,4	0,3	0,7
VIII- Enseignement	340	100,2	109,4	109,4	109,4	109,4	0,0	0,0	9,2
IX- Hôtels, Cafés, Restaurants	996	111,8	116,6	116,5	116,8	116,8	0,0	0,2	4,5
X- Autres biens et services	551	105,4	112,4	112,0	116,1	116,4	0,2	3,5	10,4

Variation mensuelle de l'IHPC en Février 1999 par fonction de consommation



**INDICE HARMONISE
DES PRIX A LA CONSOMMATION
(I.H.P.C.)
FEVRIER 1999**

La tendance à la baisse est rompue.

La tendance à la baisse entamée depuis le mois de septembre 1998 est rompue en février 1999. En effet les prix ce mois-ci marquent une hausse de 0,2% confirmant ainsi les présages du mois précédent. A l'origine de ce changement de tendance, se trouvent essentiellement les fonctions de consommation Produits alimentaires, boissons et tabacs avec une hausse des prix de 0,9% ainsi que les Articles d'habillement et articles chaussants dont les prix évoluent dans les mêmes proportions. La baisse des prix de 1,7% de la fonction Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles a eu un effet modérateur.

Par rapport au mois de février de l'année précédente, les prix ont augmenté de 0,7%.

Produits alimentaires, boissons, tabac :

Les prix des produits alimentaires renouent avec la hausse.

Les prix des produits alimentaires, après une longue période de baisse, entament en février 1999 la tendance à la hausse avec une évolution de 0,9%. Les prix des céréales locales continuent de monter avec toute fois un rythme relativement faible, 1,0% (10,2% en janvier 1999). Les prix des farines, semoules et gruaux augmentent quasiment dans les mêmes proportions avec 0,9%. Quant à la viande, les prix relèvent de 2,4% dont 1,4% pour le boeuf, 4,3% pour le mouton-chèvre et 1,0% pour la volaille. Les poissons affichent la même tendance avec 10,8% d'augmentation des prix notamment les poissons séchés qui marquent une hausse de 14,8%. Les prix des fruits montent de 5,2% dont le citron avec 82,5%.

Contrairement aux légumes frais qui maintiennent la tendance du mois précédent avec une baisse de 3,2% ce mois-ci, les légumes secs connaissent en février 1999 une flambée des prix de 27,2%. Cette hausse est essentiellement due au haricot local dont les prix grimpent de 33,7%.

Les prix des boissons accusent une baisse de 0,4% due à la bière de sorgho avec -1,9% tandis que les tabacs voient leurs prix relever de 3,2%, notamment le prix de la cola qui monte de 20,5%.

Par rapport à février 1998, les prix au niveau de cette fonction ont baissé de 1,1%.

Articles d'habillement et articles chaussants.

Hausse des prix des articles d'habillement.

La hausse des prix de 0,9% de la fonction de consommation Articles d'habillement et articles chaussants est l'oeuvre quasi exclusive des articles d'habillement dont les prix montent de 1,1%. Ceci est la conséquence de la hausse des prix des vêtements de 1,3%. Quant aux articles chaussants, ils n'enregistrent aucune variation de prix.

Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles.

Les prix du bois de chauffe et du charbon de bois marquent une baisse.

La baisse des prix de 1,7% en février 1999 de la fonction de consommation Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles est consécutive à la hausse de 0,9% du mois précédent. Contrairement au mois de janvier 1999, le bois de chauffe et le charbon de bois enregistrent des baisses de prix avec respectivement 6,5% et 3,0%.

•Les autres variations sont relativement faibles avec 0,4% pour la fonction Loisirs, spectacles et culture, 0,2% pour les Autres biens et services et 0,1% pour Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison. Quant aux fonctions Transports, Enseignement et Hôtels, cafés, restaurants, elles gardent le statut quo.

NOTE METHODOLOGIQUE

L'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) du Burkina Faso est un indice de type Laspeyres qui couvre la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale. La population de référence est constituée de l'ensemble des ménages africains résident dans la ville de Ouagadougou.

Le panier de la ménagère comprend 318 variétés qui sont suivies dans 190 points de vente répartis sur l'ensemble de l'agglomération. L'ensemble des types de points de vente sont concernés : marchés, échoppes dans la rue, boutiques, supermarchés, prestataires de services publics et privés, etc. Plus de 3000 relevés de prix sont effectués chaque mois.

L'année de base de l'IHPC est l'année 1996 durant laquelle l'ensemble des produits ont été suivis.

Les pondérations du nouvel indice proviennent d'une enquête sur les dépenses des ménages réalisée en 1996 auprès de plus de 1000 ménages de la capitale.

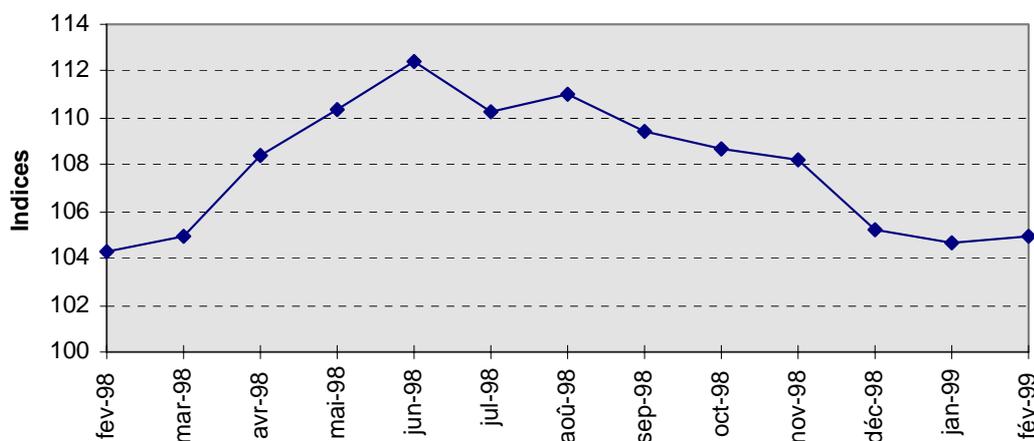
Les calculs des indices sont effectués à l'aide d'un logiciel informatique CHAPO (Calcul Harmonisé des Prix par Ordinateur) spécialement élaboré à cet effet.

Le raccordement avec les anciens indices est possible en utilisant le coefficient de raccordement 1,772 pour 1996.

La méthodologie utilisée est identique dans les autres pays de l'UEMOA ce qui donne à cet indice un niveau de comparabilité très fort avec ceux de ces pays.

Des compléments méthodologiques sont disponibles au niveau de l'INSD.

**Evolution de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
de février 98 à février 99.**



COORDONNEES DE L'INSD

Adresse : Institut National de la Statistique et de la Démographie, 555 Boulevard de la Révolution

01 B.P. 374 Ouagadougou 01

Téléphone du service des prix à la consommation et des enquêtes ménages : (226) 32 44 31

Télécopie : (226) 31 07 60